



*Le Centre Interprofessionnel de
Médiation et d'Arbitrage
a le plaisir de vous communiquer son
programme pour la formation à la
Médiation Collective*

FORMATION COMPLÉMENTAIRE - PROGRAMME

Programme :

La multiplication des tensions et conflits touchant les collectifs de travail fragilisent les organisations et fait peser une judiciarisation croissante des relations. La médiation collective, spécificité au sein des Modes Amiables de Règlement des Différends (MARD), peut alors apporter des réponses. Elle intervient à partir de 3 médiés dans les situations conflictuelles complexes et elle s'impose à partir de collectif important ou impliquant différents groupes. Ce programme de formation vous initie à la médiation collective, à la mobilisation des connaissances indispensables et de sa pratique spécifique.

Dates et lieu :

Cette formation a lieu sur 2 jours.

Session 1	
Mardi 9 juillet 2024	À l'Ordre des Avocats, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon
Mercredi 10 juillet 2024	À l'Ordre des Avocats, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon

Session 2	
Mardi 1 ^{er} octobre 2024	À l'Ordre des Avocats, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon
Mercredi 2 octobre 2024	À l'Ordre des Avocats, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon

Horaires :

9H00-12H30 / 14H00-17H30

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre Déléguée Générale :

Tel. : 04 78 28 26 70 - email : contact@cima-mediation.com

Site internet : www.cima-mediation.com



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

176 rue de Créqui
69003 - LYON



BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION À LA MÉDIATION COLLECTIVE

MERCI DE RENVOYER CE BULLETIN D'INSCRIPTION au CIMA, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon
ou par courriel à contact@cima-mediation.com

ACCOMPAGNÉ D'UN CHEQUE À L'ORDRE DU CIMA OU PAIEMENT D'UN ACOMPTE DE 30% PAR VIREMENT
(IBAN : FR76 3000 4025 1000 0101 4979 134 - BIC : BNPAFRPPXXX)

NOM, PRÉNOM :

PROFESSION :

COURRIEL :

TEL FIXE :

PORTABLE :

ADRESSE / INDIVIDUELLE, CABINET ou SOCIETE :

ADRESSE :

VILLE :

CP :

⇒ Souhaite s'inscrire à la **FORMATION COMPLÉMENTAIRE** « Formation à la médiation collective »

⇒ Aux dates suivantes :

Session 1	Session 2
Juillet 2024	Octobre 2024
Mardi / Mercredi 9/10 juillet	Mardi / Mercredi 1^{er} /2 octobre
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

➤ Coût de la formation (exonérée de TVA pour les participants) : **600,00 € HT**

Date et signature du participant * :

* déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de formation (cf : www.cima-mediation.com)

* déclare avoir pris connaissance et signé la convention de formation professionnelle

FAIT À

LE

- Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (cf. règlement intérieur du CIMA) à l'exception du public non-voyant et malentendant
- Organisation de la formation à partir de 5 inscriptions minimum
- Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 84 691 657 669 auprès du Préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Formation certifiée QUALIOPi, consultez votre OPCO en vue d'une prise en charge du coût de la formation